



ACTEURS

Bulletin édité par la Section de Savoie du
Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et pegg

SNUipp Maison des Syndicats 77 rue A. Croizat 73000 CHAMBERY
Tél. : 04-79-68-91-65 Fax : 04-79-68-93-47 Courriel : snu73@snuipp.fr Site web : <http://www.snuipp.fr/73>

Juin 2005 - Prix 1,50 €

Supplément 2 au n° 50

Dispensé du timbrage

Chambéry CTC

P

ACTEURS

Trimestriel du SNUipp Savoie
77 rue A. Croizat
73000 CHAMBERY

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Vacances... et vigilance !

Avec un « non » retentissant au projet de constitution pour l'Europe, c'est un nouveau camouflet qui est adressé aux tenants du libéralisme. On ne pourra plus dire que les Français ne sont pas soucieux de leurs services publics : les attaques et leur disparition programmée au profit de la concurrence ont certainement joué pour beaucoup dans ce refus aussi net.

Au plan national, Jacques Chirac nous a refait le coup du « Je vous ai compris » et a entrepris de changer gouvernement et politique... avec les mêmes personnes ! Le premier ministre a donc lancé sa croisade pour l'emploi, qu'il compte réussir en cent jours... Et si l'Etat employeur montrait l'exemple et recrutait les enseignants nécessaires pour enseigner aux 46 000 élèves supplémentaires à la rentrée 2005 ? Et si cette politique ambitieuse était élargie à tous les services publics ?

Au jeu des chaises musicales, c'est Gilles de Robien qui a gagné le ministère de l'éducation nationale. Avec prudence, il a suspendu les décrets d'applications de la loi Fillon, le temps de consulter les partenaires de l'école. On assiste au retour des châtiments corporels avec la claque retentissante ainsi infligée à Fillon.

En Savoie, les opérations de mouvement et de carte scolaire sont

plutôt alarmantes. Les postes spécialisés et les postes de psychologues scolaires sont désertés. Le ras-le-bol des collègues devant des conditions d'exercice inacceptables devient patent. Les nominations d'office ne seront pas une solution viable à long terme. Les postes vacants de ce fait permettent à l'inspecteur d'académie de s'en tirer à peu près pour faire une carte scolaire moins affreuse que ce que l'on attendait. On ouvre au dessus de 27 en élémentaire et de 30 en maternelle. Peut-on s'en satisfaire ?

Ce ne sont pas deux mois de vacances qui vont apaiser la colère des directeurs d'école, victimes du mépris ministériel depuis 5 ans. A la rentrée, sans doute, la grève administrative recommencera, parce que nous n'avons plus rien à perdre. Des actions d'envergure verront le jour très vite sur ce problème et sur tous les autres. Il faudra bien que les directeurs soient entendus, ainsi que leurs équipes qui demandent plus de temps pour travailler à la réussite de tous les élèves.

Après deux mois, le SNUipp sera encore là pour défendre l'école, pour exiger une véritable réflexion, pour construire une école ouverte à tous les enfants, permettant à chacun de réussir, de s'ouvrir au monde, de devenir un véritable citoyen, apte à réfléchir et à vivre dignement.

Déposé le 29/06/2005

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp Savoie. Conformément à la loi du 6-1-78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au siège.

SOMMAIRE

Page 1 Edito
Page 2 Formation
Page 3 Indemnités
Page 4 Lettre au DL / Base Elèves
Pages 5 à 11 Mouvements temps partiel et 2ème phase
Page 11 Postes réservés T1
Page 12 Carte scolaire

**Le SNUipp Savoie
fermera le 10 juillet.
Le répondeur téléphonique
sera consulté
régulièrement. Nous
repreons nos activités
le 22 août.**

**Nous vous souhaitons
d'agréables vacances.**

DE ROBIEN FREINE...

Sitôt l'annonce de la nomination d'un nouveau ministre, la FSU était intervenue pour demander un moratoire sur l'adoption des décrets d'application de la loi d'orientation pour l'école. Gilles de Robien a choisi de ne pas présenter ces décrets au Conseil Supérieur de l'Education du 16 juin. Il a insisté sur la nécessité d'obtenir un consensus large sur ces textes. Par ce choix de prudence du nouveau ministre, François Fillon se trouve désavoué dans son passage en force. Tout n'est cependant pas solutionné : un coup d'arrêt ne sonne pas la fin de cette loi. Il nous faudra peser encore pour que cette loi soit revue en profondeur.

FILLON, DERNIÈRE !

François Fillon, dans une lettre datée du 30 Mai 2005, annonce qu'il a décidé de « lever toute ambiguïté sur l'interprétation des règles nouvelles » en matière de financement des élèves scolarisés dans les écoles privées situées hors de la commune de résidence.

L'ajout d'un paragraphe au projet de décret d'application de la loi du 13 Août 2004 devrait permettre à une municipalité, qui refuse de participer aux frais de fonctionnement liés à la scolarisation des enfants dans une école publique située hors de sa commune, de pouvoir opposer le même refus pour des enfants scolarisés dans une école privée.

L'intervention rapide et irritée du SNUipp sur cette question aura permis une solution rapide par le ministre sur le départ.

92

C'est le nombre de collègues qui ont demandé leur inscription sur la liste d'aptitude PE. Tous ont été acceptés puisque le département s'était vu attribuer de 102 postes. Cependant cette année le ministère a récupéré les postes surnuméraires pour les attribuer à d'autres départements. Il reste 300 instituteurs en Savoie. Beaucoup d'entre eux n'ont pas encore 15 ans d'ancienneté ou bénéficient d'un logement de fonction, ce qui ne les incite pas à demander leur inscription. Qu'en sera-t-il en 2007 pour ceux qui désirent rester instit ? Toujours aucune réponse...

Un plan de formation hallucinant !

Mardi 17 juin, lors du Conseil de Formation, l'IA a annoncé les conditions dans lesquelles s'établirait le Plan de Formation Continue 2005/2006.

Il a expliqué qu'il avait été établi sur une base de 80 stagiaires à l'IUFM, « dans un contexte de budget très serré (frais de déplacement, fournitures, défraiement des intervenants), qu'avec les stages définis comme « prioritaires » (Aide à l'Entrée dans le Métier, formation des directeurs, AIS, sécurité routière), la ligne budgétaire était quasi épuisée. Les autres stages sont donc programmés en déficit ».

Compte tenu des contraintes énoncées ci-dessus, l'IA a annoncé que les frais de déplacement de certains stages ne seraient pas remboursés, que d'autres ne le seraient que partiellement. C'est ainsi que 10 stages ne seront pas remboursés, que 2 (de 2 et 3 semaines) n'auront qu'un remboursement par semaine environ.

7 stages (dont 3 à l'étranger) sont programmés « hors temps de présence des élèves ».

Le SNUipp est intervenu à plusieurs reprises durant la séance. Il

a fait remarquer que :

- manifestement la priorité des priorités est la gestion d'un budget en pénurie

- cette ligne budgétaire indique clairement quelle piètre idée ont notre ministère et le gouvernement de la formation continue des personnels

- dans le contexte actuel (pouvoir d'achat en forte baisse, prix des carburants en explosion...), il y aura bien peu de volontaires pour remplir les stages dont les frais ne seront pas remboursés.

- l'organisation de certains stages (où les stagiaires vont se retrouver seuls chez eux ou à l'école, ou sectorisés pour ne rembourser qu'un minimum de frais de déplacement) relève du plus parfait « bidouillage »

- ce PdF repose presque uniquement sur les besoins en stages de l'IUFM

- le SNUipp s'oppose toujours à la formation sur temps de vacances.

- ce Plan de Formation peu varié n'est pas attractif.

Ce « pauvre » plan sera proposé avant la fin de l'année à l'ensemble des personnels.

Et ça commence...

Le stage n°40 pour les formateurs étant classé sans remboursement de frais de déplacement, les conseillers pédagogiques généralistes, LVE, Musique et arts visuels ont dit que, dans ces conditions, ils ne voulaient pas qu'il soit maintenu.

Voilà la parfaite illustration des réactions suscitées par un plan de

formation qui fait appel à la bonne volonté des collègues. Les enseignants « méritants » ne pourront compenser les lacunes importantes de la formation de l'éducation nationale. Il faudra bien que l'administration ouvre les yeux sur les besoins de la profession : ils sont criants.

Indemnité de sommet de grade

Une indemnité exceptionnelle de sommet de grade, non soumise à retenue pour pension civile, est attribuée aux fonctionnaires qui, au 31 décembre 2004, ont depuis trois années au moins atteint le dernier échelon d'un grade ou d'un emploi ouvrant droit à pension et ayant perçu, pendant cette période, un traitement correspondant à un même indice.

Cette indemnité est également attribuée lorsque les collègues ont cessé leur activité postérieurement au 31 décembre 2004.

Le montant de l'indemnité correspond à 1,2 % du traitement indiciaire brut afférent au dernier

échelon du grade ou de l'emploi, sur une base annualisée et proratisée selon le taux d'activité de l'agent à cette date. La base indiciaire retenue est la valeur du point d'indice au 31/12/2004.

Pour le calcul sont exclus la NBI et toute majoration et tout index de correction.

Pour les collègues en détachement, la situation à prendre en compte est celle afférente à l'emploi ou au grade de détachement.

L'indemnité est versée en une seule fois. (ref JO n° 100 du 29 avril 2005).

	Indice de référence	Montant de l'indemnité
Instituteur adjoint	514	325,40
Instituteur dir 1er groupe	517	327,30
Instituteur dir 2ème groupe	530	335,53
Instituteur dir 3ème groupe	544	344,39
Instituteur dir 4ème groupe	554	350,72
Instituteur maître formateur	540	341,86
Instituteur spécialisé	529	334,89
Instit spé dir SEGPA	579	366,55
Instit spé dir EREA ou ERPD	649	410,86
Instit spé maître formateur	555	351,35
PE adjoint	657	415,93
PE dir 1er groupe	660	417,83
PE Dir 2ème groupe	673	426,06
PE Dir 3ème groupe	687	434,92
PE Dir 4ème groupe	697	441,25
PE Dir SEGPA	707	447,58
PE Dir EREA ou ERPD	777	491,90
PE Maître formateur	657	415,93

L'ISSR menacée ?

L'ISSR ou Indemnité de Sujétions Spéciales de Remplacement est versée aux titulaires remplaçants et aux enseignants qui travaillent sur des postes fractionnés lorsqu'ils se rendent sur un de ces postes.

Versement de l'ISSR aux T.R. les jours non travaillés

Plusieurs départements ont constaté des remises en cause ou tentatives de remise en cause du versement de l'ISSR aux Titulaire-Remplaçant B et ZIL, les jours non travaillés du remplacement (mercredis, dimanches ou jours fériés) ou suivant immédiatement celui-ci.

Pourtant, la note de service n°91-151 stipule de manière très claire que *“ l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement doit être attribuée pour tous les jours de la semaine, y compris les mercredis, dimanches et jours fériés s'inscrivant dans un remplacement ou suivant immédiatement celui-ci ”*.

Le SNUipp est intervenu auprès du ministère pour demander l'appli-

cation de cette note de service dans tous les départements.

Le ministère a rappelé que la réglementation n'avait pas changé sur les modalités de versement de l'ISSR aux TR/ZIL. **C'est donc la note de service qui doit s'appliquer.**

En Savoie, des collègues se sont trouvés confrontés à cette tentative de spoliation : ayant fait un remplacement du jeudi au mardi suivant, ils ont constaté que leur week-end n'était pas indemnisé. Ils ont été informés par l'administration que cette indemnité ne leur était pas due... sur un remplacement court. **La durée du remplacement ne remet en rien en cause la validité de la note de service. N'hésitez pas à nous faire connaître toute situation de ce type. Nous interviendrons pour que les textes soient respectés.**

Versement de l'ISSR sur postes fractionnés

Nous savons par ailleurs que le versement de l'ISSR est remis en cause dans un certain nombre de dé-

partements (une quinzaine à ce jour) pour les collègues exerçant sur des postes fractionnés. Nul doute que la LOLF aura donné des idées aux IA et que la Savoie pourrait bien être pilote...

Les situations semblent très différentes d'un département à l'autre : versement de l'ISSR, versement de l'ISSR qu'aux collègues sur postes TR, remboursement des frais de déplacement au tarif SNCF...

Le ministère a engagé une enquête IA pour faire un état des lieux de ce qui se fait dans tous les départements.

Le SNUipp est intervenu à plusieurs reprises et a demandé une nouvelle audience sur cette question afin que les conditions de versement de l'ISSR soit conforme à la note de service de 1991 et s'applique à tous les départements.

De la présomption d'innocence...

De nombreux collègues du département se sont émus de la parution de deux articles dans le Dauphiné Libéré, dont le sujet était le différend qui opposait les parents d'élèves au directeur de l'école. Dans ces deux articles, les parents faisaient état de leurs griefs à l'égard du collègue. L'Inspecteur d'Académie, interrogé par le journaliste, apportait des réponses, parfois d'ordre administratif, alors qu'une procédure interne à l'éducation nationale était en cours.

Le SNUipp n'a pas à se prononcer sur le bien-fondé des allégations des parents d'élèves et les élus du personnel joueront leur rôle dans toute procédure. Ils ont cependant été, comme les collègues, choqués que de tels faits se trouvent étalés dans la presse, mentionnant l'endroit et la fonction du collègue. L'affaire prenait ainsi un tour qui ne laissait plus place à une quelconque présomption d'innocence.

Le SNUipp s'est adressé au Dauphiné Libéré pour lui faire part de son indignation et de l'inquiétude des enseignants de Savoie.

Chambéry, le 3 juin 2005

Monsieur le Directeur Départemental
Le Dauphiné Libéré
Place des Eléphants
73000 CHAMBERY

Deux articles de presse sont parus dans les pages départementales de votre quotidien, le 20 mai et le 31 mai 2005, sur la situation de l'école de Crest-Voland, le second étant annoncé à la une.

Nous n'avons pas à apporter à ce jour une appréciation sur le fond du dossier concernant notre collègue directeur d'école dans cette commune.

Cependant nous tenons à exprimer l'émotion de nos collègues devant la façon dont a été traitée cette situation.

Dans les deux articles, si le collègue concerné n'est pas nommément cité, chacun peut le reconnaître par la description précise de sa fonction.

L'Education Nationale a des procédures internes permettant l'évaluation des personnels et la régulation de son fonctionnement. Ces procédures n'étaient pas menées à terme lorsque ces articles de presse sont parus. Ils portent le risque de fausser les conclusions, y compris face à l'opinion publique.

Diverses accusations de parents ont été reprises dans le premier article du vendredi 20 mai. Le journaliste souhaitait avoir une réaction de l'enseignant : faut-il dorénavant justifier dans la presse ses méthodes pédagogiques ? Un débat médiatique peut-il se substituer à une procédure ?

Nous tenions à vous faire savoir que nous déplorons cette façon de traiter l'information.

D'autre part, nous vous signalons une erreur dans votre deuxième article qui mentionne « une petite cinquantaine de parents présents » alors qu'il y avait exactement 28 personnes.

Les secrétaires départementaux
Isabelle PICHON
CHE

Jean-Michel RO-

copies à : M. Januel Inspecteur d'Académie, M. Lallement Inspecteur de l'Education nationale, M. le Maire de Crest-Voland, aux enseignants du département de la Savoie

Base élève : moins drôle que prévu

Lors de sa première présentation, la base élèves devait faciliter immensément la vie des directeurs... Les derniers éléments présentés au CTPD du 24 juin laissent planer bien des inquiétudes.

L'expérimentation lancée en Savoie concernait 27 écoles. Ce sont près de 160 qui commenceront en septembre 2005. Les questions pratiques restent posées : aucun système ne permettant de réutiliser les données entrées dans les logiciels existants, les directeurs devront ressaisir tous leurs élèves dans la base ! L'IA parle à ce sujet de « conces-

sions raisonnables de tous les partenaires »...

La question du « fichage » des jeunes enfants avec un identifiant unique de la maternelle à l'université n'est pas forcément évidente à accepter. D'autant que la technologie « en ligne » pose la question du piratage des données, même si de nombreuses mesures de sécurité sont prises.

D'autre part, les renseignements consignés dans cette base (nationalité,...) posent de nombreuses questions à l'heure des initiatives encourageant à la délation par les ensei-

gnants et les élus. Toutes les instances départementales pourront consulter les données de la base. Seules les instances hors du département (rectorat, ministère) se verront interdire l'accès aux nom et prénom des enfants par cryptage. Qu'arrivera-t-il le jour où, la base étant opérationnelle, un ministre décidera que ces données doivent être accessibles à ses services ? Le fichage et la délation des enfants sans papiers ou en difficulté seront à la portée de tous... Pas si sympa que ça, la base élèves !

Mouvement 2005 - Temps partiel

La CAPD des temps partiel s'est tenue mardi 24 mai après-midi. L'IA étant à nouveau absent, c'est la Secrétaire Générale de l'Inspection Académique qui présidait.

Les principes énoncés par l'IA ont été maintenus, à savoir :

- pas de temps partiel à 80% ;
- 50, 66,67 et 75% pour les demandes de droit sauf continuité de service ou surcoût en poste ;
- 50, 77,78 et parfois 75% pour les demandes sur autorisations.

Nous avons déploré que l'IA de la Savoie "traîne des pieds" pour appliquer des circulaires ministérielles (la dernière date du 28/03/05 et propose les quotités ci-dessus et la possibilité d'exercer à 80% payée 85%). Nous continuerons à intervenir pour que l'an prochain, l'IA applique au plus près les directives ministérielles.

Malgré tous les efforts des personnels de l'IA, l'organisation des temps partiels a été cette année d'une grande complexité.

Des améliorations "techniques" sont possibles, en particulier avec un listing plus clair des postes fractionnés.

Dans l'ensemble, les vœux des collègues ont été respectés bien que certaines demandes n'aient pu être satisfaites : incompatibilités de quotités ou géographiques, vœux trop restrictifs (exclusivement sur 1 poste), etc. Nous avons exigé que ces demandes soient réexaminées le 20 juin lors de la 2^{ème} phase du mouvement car nous pensons que des possibilités existent au vu des supports restant (demi, quart de décharges, etc.). Toutefois, nous invitons les collègues dont la demande à 77,78% sur autorisation n'a pas été satisfaite à exprimer clairement à l'administration s'ils acceptent une autre quotité (50 ou 75%), et à indiquer éventuellement qu'ils élargissent leurs vœux (en les ouvrant par exemple à des postes fractionnés).

Les affectations de mi-temps sont attribuées à titre provisoire pour une année scolaire.

Suite à des erreurs, quelques reprises de 1^{ère} phase ont été effectuées.

Voici la signification des sigles de dénomination de postes que nous avons utilisés :

SC : sans changement
TD : à titre définitif
ADJ SPE : adjoint spécialisé en établissement
M : classe unique
MAT : classe unique maternelle
AM : adjoint élémentaire
AMAT : adjoint maternelle
AM MAT : adjoint classe maternelle en école

primaire
DEM : direction élémentaire
DEMAT : direction maternelle
ZIL M : ZIL élémentaire
ZIL MAT : ZIL maternelle
M DP : décharge élémentaire/primaire partielle
MAT DP : décharge maternelle partielle
1/2 DECH M ou MAT : demi décharge élémen-

taire ou maternelle
1/2 INFORM : mi-temps informatique
S ZEP : soutien ZEP
22% : 22,22%
66% : 66,68%
77% : 77,78%

Reprises 1ère phase

CANET LAURENT CHAMBERY EREA A. GEX EDUC 4,069 TD
 DE ROSSI AGNES CHAMBERY PABLO NERUDA AMAT 9,917 TD
 DESBOTTES FABIENNE LA BRIDOIRE AM 8,622 TD

DUBOIS ALEXANDRA ST ALBAN DE MONTBEL AM 7,378 TD
 MONTAGNE STEPHANIE DOMESSIN AM 6,333 TD
 PELISSIER MARIE PIERRE PONT DE BEAUVOISIN LES ALLOBROGES AM 12,333 TD

RIMBOUD JEAN JACQUES CHAMBERY EREA A. GEX ADJ SPE 38,169 TD
 ROCHE SONIA 5,647 2^{ème} phase

Attribution des temps partiels

ACTEURS

AGERON VICAT
 ISABELLE ALBERTVILLE
 RAYMOND NOEL 1/2 DECH M 8,333
 AGUERA CHRISTINE ST JEAN DE MAURIENNE
 LES CHAUDANNES M DP + LES CLAPEYS M DP 7,292 TP
 ALEGRE VERONIQUE
 STE FOY TSE AM 50% 10,333
 ALFAIA BRAZ MURIEL
 MONTAGNOLE AMMAT 50%
 ALLARD BLANDINE
 AUSSOIS AMMAT 50% 12,833
 ANDRE ELIANE
 CHAMBERY LE BIOLLEY AMAT 50% 19,139
 ANTONIOLLI FLORENCE
 JACOB
 BELLECOMBETTE LE GRAND PRE AM 75% 26,772
 ARCHAMBAULT
 CHRISTELLE ST GERMAIN LA CHAMBOTTE DEM 50% 5,797
 AYRAULT VALERIE LA MOTTE SERVOLEX L. PERGAUD AM 50% 13,694

AZNAR MOLLIEUX
 NOELLE GRIGNON AM 75% 11,333
 AZZARA ANNE LISE ST ALBAN LEYSSE RENE CASSIN 3/4 DECH 8,992
 AZZARELLO ELISABETH
 MERCURY LE VILLARD AM 50% 18,217
 BACCON MARJORIE
 CHAMBERY CAFFE 1/2 D MAT 8,333
 BACQUELE VANESSA
 CHAMBERY LA POMMERAIE AMAT 50% 8,333
 BACQUELE VANESSA
 CHAMBERY LA POMMERAIE AMAT 50% + MAT DP 8,333
 BALME CHRISTINE AIX LES BAINS BONCELIN M DP + LA LIBERTE M DP 4,781
 BARD JEAN NOEL ST JEOIRE PRIEURE AM 50% 33,656
 BASQUIN SYLVIE ST JEAN DE MAURIENNE
 LES CHAUDANNES AMAT 50% 17,089
 BASSO STEPHANIE ST PIERRE D'ALBIGNY AM 50% 8,333

BASTIAN VALERIE
 CHAMBERY JEAN ROSTAND AMAT 50% 4,767
 BATTISTELLA FRANCE
 CHAMBERY LE MOLLARD MAT DP + LES CHATAIGNIERS MAT DP 10,303
 BAU SYLVIE BRISON ST INNOCENT AMMAT 50% 21,378
 BEAUVERIE MARIE
 YENNE M DP + MAT DP 3,833
 BECHU MARIE
 CHRISTINE AVRESSIEUX DEM 75% 3,333
 BENOIT VERONIQUE LES MARCHES AMAT 50% 14,406
 BERARDIN JOCELYNE
 LA RAVOIRE LA FEJAZ AM 50% 12,167
 BERCLAZ ISABELLE
 CHAMBERY LE PRE DE L'ANE AM 50% 10,803
 BERNARD PASCALE ST MARTIN DE BELLEVILLE
 PRAZRANGER DEM 50% 20,561
 BERTAULD CHRISTEL
 BRISON ST INNOCENT AMMAT 50% 6,486

BERTHOMIER LAURE
 BASSENS CHEF LIEU 1/2 DECH M 9,833
 BERTINELLI FRANCOISE
 QUEIGE AM 50% 9,333
 BICAIS ARIANNE
 ENTREMONT LE VIEUX AMMAT 50% 11,236
 BIELICKI SYLVIE ST CASSIN AM 50% 6,986
 BILLARD CORINNE ST ALBAN LEYSSE RENE CASSIN AM 50% 12,292
 BILLIQUOD BRIGITTE
 GRESY/AIX AM 77% 17,222
 BILLON SONIA AIX LES BAINS LE CENTRE MAT DP + VIVIERS DU LAC M DP 9,333
 BLANCHARD SYLVIE
 LES MARCHES 1/2 D MAT 4,775
 BLUMENTHAL
 MARIANNE CHAMBERY LA POMMERAIE AMAT 77% 16,55
 BOQUIN MARIE
 HELENE AIX LES BAINS MARLIOZ ADJ SPE 50%
 BOGEAT HELENE
 LAISSAUD AM 75% 15,678
 BOIS ALICE STE FOY TSE AM 50% 31,761

BONTRON CHRISTIANE
 AIX LES BAINS CHOUDY AMAT 77% 34,106
 BORDET BERNADETTE
 CHAMBERY VERT BOIS AM 50% 20,761
 BOUCHARD MARIE LINE
 ST JEAN D'ARVEY AM 50% 30,656
 BOULAY ANNE ARITH
 DEM 50% 11,833
 BOULLEY SOPHIE LA BRIDOIRE AMAT 50% 19,356
 BOURDALEIX ANNE
 CLAUDE BARBERAZ L'ALBANNE AMAT 25% + AMAT 50% 16,247
 BOURDIER CHRISTINE
 ST GENIX/GUIERS M DP + PONT DE BEAUVOISIN LES ALLOBROGES M DP
 BOUVIER GAETANE LES CHAPELLES AMMAT 50% 10,958
 BOUVIER SANDRINE LA RAVOIRE VAL FLEURI M DP + AM 25% + PRE HIBOU M DP 5,833
 BOUVY SANDRINE COISE M DP + CHAMOUX M DP 11,333
 BOUZIN FABIENNE
 MYANS AM 50% 19,606

BOUZON JACKY LA COTE D'AIME LE VILLARD AM 50% 18,244
 BOVAGNET PASCAL
 ISABELLE ST GENIX/GUIERS AMMAT 50% 13,333
 BRETECHER SANDRINE
 CHAMBERY JOPPET AMAT 50% 11,333
 BRILLARD ANNIE
 VERRENS-ARVEY AM 50% 33,222
 BROUAT VALERIE LA MOTTE SERVOLEX LE PICOLET AM 50% 21,797 TP
 BURDET GROMIER
 YVETTE ST ALBAN LEYSSE RENE CASSIN AM 50% 31,722
 BUTTIN CATHERINE
 HAUTELUCE M DP 8,175
 CARLIOZ NICOLAS
 BONNEVAL/JARC AMMAT 50% 7,333
 CARROCCIA
 FREDERIQUE VIMINES AM 50% 10,189
 CELADIN EMMANUELLE
 LA RAVOIRE LA FEJAZ AM 50% 10,153

CERE CAROLINE
MONTGIROD CENTRON
CENTRON AM 50% 4,481

CERUTTI CATHERINE
BOURG ST MAURICE
PETITE PLANETE AM 50%
15,867

CEYTRE KARINE ST
JEAN D'ARVEY AM 50%
12,417

CHALEAT AMELIE ST
PIERRE D'ENTREMONT
AM 50% 4,333

CHARLAIX CATHERINE
CHALLES LES EAUX
MAT DP + ST ALBAN
LEYSSE LOUIS ARMAND
MAT DP 10,833

CHAVAGNAT NATHALIE
PALLUD AM 50% 7,333

CHAVOUTIER MICHELE
MOUTIERS SALINES
ROYALES AM 50% 28,344

CHEVALLIER ARLETTE
ST ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN PRASE 1/2 28,781

CLEMENSON ANNE
BARBERAZ LE HAUT
DEM 77% 11,833

CLERC CAROLE ST
OFFENGE DESSUS AM
77% 15,636

COLLOMBET CATHE-
RINE VILLARGONDRA
N 1/2 DECH M 13,225

COMAS CELINE PRESLE
DEM 50% 15,211 TP

COMAS FLORENCE LE
MONTCEL AMMAT 50%
18,322

COMBAZ SYLVIANE
QUEIGE AM 50% 7,333

CORBREJAUD
CATHERINE ST JEAN DE
CHEVELU AMMAT 50%
14,219

COTTET NADEGE JACOB
BELLECOMBETTE LE
GRAND PRE 3/4 DECH
7,833

CRETIN DOMINIQUE ST
JEAN DE CHEVELU AM
50% 4,969

CROZET ANNE MACOT
ALBERT PERRIERE
AMMAT 50% 27,231

DAGNAS AGNES
MONTMELIAN J. MOULIN
AM 50% 22,775

DE GABAI MIREILLE
CRUET AM 50% 11,833

DE LARMINAT ANNE-
SOPHIE GRESY/IAIX AM
25% + TRESSERVE M DP
2,619

DE ROSSIAGNES
CHAMBERY PABLO
NERUDA AMAT 50% 9,917

DEBBAH SOPHIE ST
JEAN DE MAURIENNE
LES CHAUDANNES AM
50% 6,939

DELASSUS RACHEL
GRANIER AM 50% 13,333

DELVAL FREDERIC VAL
D'ISERE LA BALME M DP
+ TIGNES LE LAC M DP
17,725

DENCHE VALERIE
FEISSONS SUR ISERE AM
50% 10,297

DENIS ELISABETH
CHAMBERY
CHANTEMERLE AMAT
50% 26,011

DEPARETERE CORINNE
GRANIER AM 50% 11,317

DESBOTTES FABIENNE
JACOB
BELLECOMBETTE LE
GRAND PRE AM 25% + ST
THIBAUD DE COUZ M DP
8,622

DEVILLE KARINE UGINE
CREST CHEREL AM 75%
8,833

DONNET VALERIE
VIVIERS DU LAC AM 50%
12,739

DUCROS ALEXANDRA
MOUTIERS SALINES
ROYALES AMAT 50% 2,333

DUFOUR CATHERINE ST
JEAN DE LA PORTE
AMMAT 50% 17,828

DUMAS MARIE
FRANÇOISE COGNIN LE
CHATEAU AM 50% 31,672

DUNAND NATHALIE LA
COTE D'AIME LE VILLARD
AM 50% 19,175

DUSSUCHAL CATHE-
RINE BOURG ST
MAURICE PETITE
PLANETE AM 50% 13,311

EPCHTEIN MARYSE LA
RAVOIRE VAL FLEURI AM
75% 28,556

EYMARD ALICE
MONTMELIAN J. MOULIN
AM 50% + M DP 5,317

FABIN CYNTHIA UGINE
PRINGOLLIET AM 25% +
PALLUD AM 50% 5,439

FACEMAZ MARIE
PIERRE ALBERTVILLE
ST SIGISMOND AMAT
75% 19,556 TP

FERNANDES ANNE
LAURE ALBERTVILLE
CHAMP DE MARS 1/2
SOUT

FERRARI MARIE LAURE
LE MONTCEL AMMAT
50% 10,789

FESSY AGNES
CHAMBERY PABLO
NERUDA AMMAT 50%
14,658

FILLON LAURENCE LA
ROCHETTE LA NEUVE
AM 75% 9,417

FIORESE MARTINE ST
ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN AM 50% 29,906

FIORIMMANUELLE
CHAMBERY LE PRE DE
L'ANE AM 50% 7,333

FLACHAT KARINE
TREVIGNIN AM 50%
10,192

FONTAINE CATHERINE
CHAMOUX AMAT 25% +
AITON M DP 29,894

FRANCILLON ANNE ST
JEAN DE LA PORTE
AMMAT 50% 9,481

FRANCOIS-GARRET
VALERIE SEEZ CHEF-
LIEU AMAT 50% 8,333

FUSELIEZ CAROLE
COGNIN LE CHATEAU AM
50% 20,692

GACHET ANNE
CHAMBERY WALDECK
ROUSSEAU 1/2 D MAT
11,15

GACHET ESTELLE UGINE
PRINGOLLIET AM 50%
8,769

GAMBIER ANNABELLE
LA MOTTE SERVOLEX L.
PERGAUD AMAT 50% 9,333

GASSEND MARTINE
CHAMBERY JEAN
JAURES 1/2 D MAT 13,811

GERMAIN VALERIE
APREMONT AMAT 77%
14,814

GINET ELISABETH
LESCHERAINES AM 50%
9,333

GIRAUD CHANTAL AIX
LES BAINS LE CENTRE
AM 50% 30,322

GIUFFRIDA BERNAR-
DETTE LES MARCHES
AMAT 50% 28,914

GONIN DARD FREDERIC
LA COMPOTE M 50%
15,772

GRASSET LAURENCE
CHAMOUX AMAT 75%
12,333

GROS ALEXANDRA
TREVIGNIN AM 50% 6,333

GROS NICOLE
CHAMBERY JACQUES
PERVERT M DP + JEAN
ROSTAND M DP 18,081

GUILLAUDOT GINETTE
ALBERTVILLE ST
SIGISMOND AMAT 50%
31,944

GUILLERMIN AMELIE LA
ROCHETTE LA NEUVE
AM 25% + MONTMELIAN
P. WILL M DP 5,319

GUINET LAURE
CURIENNE AMAT 50%
17,822

GUYON ANNE ST PIERRE
D'ALBIGNY AM 50%
11,833

HARING ILONA ST
CASSIN AM 50% 10,833

HERAUD INES VIMINES
AM 50% 7,333

HERBET MARIE
ALBERTVILLE ST
SIGISMOND AMAT 25% +
ST PAULISERE MAT DP
2,333 TP

HERICHER VINCENT
BARBERAZ L'ALBANNE
M DP + ST BALDOPH M
DP 9,756

ICARDO ISABELLE
COGNIN PASTEUR AM
50% 11,333

IMBERT MURIEL SEEZ
CHEF-LIEU AMAT 50%
20,817

IMPAGLIAZZO
CATHERINE JACOB
BELLECOMBETTE LE
GRAND PRE AM 50%
16,678

JACQUET NATHALIE
APREMONT AMAT 22% +
BARBERAZ LE HAUT AM
22% + CHAMBERY LA
POMMERAIE AMAT 22%
9,333

JAOUEN LAURENCE AIX
LES BAINS LE CENTRE 1/
2 DECH M 24,231

JOLIVET MARYLINE
AILLON LE JEUNE LA
COMBE AMMAT 50% 3,833

JOUET MONIQUE LES
CHAPELLES AMMAT 50%
16,256

JUINO ANNE-CECILE AIX
LES BAINS LAFIN M DP +
F. ROOSEVELT M DP
5,772

JULLIET MURIEL ST
PIERRE D'ENTREMONT
AM 50% 4,797

KLEIN VALERIE
CHAMBERY LA CROIX
ROUGE AM 50% 7,928

KOWALSKI GWENAELE
BOURG ST MAURICE
PETIT PRINCE DEMAT
50% 18,206

LAFARE SYLVIE BRISON
ST INNOCENT M DP +
ALBENS MAT DP 14,731

LALOU MARILOU ST
ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN PRASE 1/2 33,928

LANGLOIS LAURENCE
MONTMELIAN J. MOULIN
PRASE 1/2 14,164 TP

LAUER SUZANNE
GRESY/IAIX AM 50% 17,744

LAURIER SARAH BOURG
ST MAURICE PETIT
PRINCE AMAT 50% 11,333

LAZZARONI SEVERINE
ARITH AM 50% 3,192

LEBAS NATHALIE LA
MOTTE SERVOLEX LE
PICOLET AM 50% 1,9 TP

LECOMTE CORINNE
MACOT ALBERT
PERRIERE AMMAT 50%
5,833

LEGER LAURENCE
ALBERTVILLE PARGOUD
AMAT 50% 11,833

LEMPEREUR DE
GUERNY MAYLIS
ALBERTVILLE A. BAR M
DP + PLAINE DE
CONFLANS M DP 1,914 TP

LESPAGNE MARIE
FRANÇOISE BARBERAZ
L'ALBANNE AMAT 50%
32,825

LOMINET GENEVIEVE
LESCHERAINES AM 50%
15,731

LORRAIN CATHERINE
LA MOTTE EN BAUGES
AMAT 75% 20,286

LORRAIN CELINE
FEISSONS SUR ISERE AM
50% 13,242

LUSSON GENEVIEVE
CHAMBERY JOPPET
AMAT 50% 19,236

MADELON ISABELLE
COGNIN LA FORGERIE M
DP + LE CHATEAU M DP
8,333

MAGINOT EMMANUELE
DRUMETTAZ
CLARAFOND
DRUMETTAZ AM 50%
20,242

MANCINO DOMINIQUE
ST JEAN DE MAURIENNE
LES CHAUDANNES
DEMAT 50% 18,217

MANDEL DANIELE
COGNIN PASTEUR AM
50% 27,253

MANHES SOPHIE
CHAMBERY LA
POMMERAIE AMAT 50%
14,372

MAREC MARIE NOELLE
LA COMPOTE M 50%
11,833

MARINHO CAROLINE
LES MOLETTES AMAT
50% 2,233

MARQUET ANNE JACOB
BELLECOMBETTE LE
GRAND PRE AM 50%
6,833

MASSART SANDRINE
VILLARD LEGER AM 50%
3,333

MASSET CATHERINE
ALBERTVILLE VAL DES
ROSES MAT DP + AMAT
50% 0

MEHR MARTINE
HERMILLON AMMAT 50%
TP

MEYER FABIENNE ST
ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN AM 50% 1,333

MEYNIER ANNE LA
BIOLLE AM 50% 15,208

MICHEL HELENE LA
MOTTE SERVOLEX L.
PERGAUD AMAT 50%
33,256

MIGUET ISABELLE
MONTAGNOLE AMMAT
50% 6,833

MINOLA BEATRICE
TOURNON DEM 50%
13,278

MIRALE CLAUDE
MERCURY LE VILLARD
AM 50% 17,647

MONTAGNE STEPHANIE
LES ECHELLES AM 50%
6,333

MORIN GAELLE CRUET
AM 50% 5,833

MURAZ FRANÇOISE LA
MOTTE SERVOLEX
LAMARTINE AM 50% 30,55

NANTET CATHERINE
CHALLES LES EAUX
ECOLE DU PARC AM 50%
3,333

NEVEU BERNADETTE
LES ECHELLES AM 50%
22,481

NUNES CAROLINE
BONNEVAL/ARC AMMAT
50% 3,333

OLIVERO CHRISTINE
CHALLES LES EAUX
ECOLE DU PARC AM 50%
15,247

OLLIVIER DANIELE LA
MOTTE SERVOLEX
LAMARTINE AM 50%
16,747

ORVELIN VINCENT LA
MOTTE EN BAUGES
AMAT 25% + LE
CHATELARD AM 25%
21,269

OURDARD OLIVIER
BOURG ST MAURICE LE
CENTRE M DP + PETITE
PLANETE M DP 11,822

OURIET GAELLE
MONTAILLEUR AMMAT
50% 4,333

PADAY NATHALIE
ALBENS 1/2 DECH M
10,942

PAGET SOPHIE GRESY/
AIX M DP + LA BIOLLE M
DP 9,333

PALUMBO SYLVIE LA
BIOLLE AMAT 50% 22,258

PAPUT KARINE MYANS
AM 50% 10,844

PARIS VERONIQUE ST
ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN AM 50% 15,853

PARISSE LACUISSE
ISABELLE DRUMETTAZ
CLARAFOND
DRUMETTAZ AM 50%
16,272

PASQUIER VERONIQUE
CHAMBERY LE BIOLLAY
AMAT 50% 2,833

PAVLIDES ANNIE
CLAUDE CHAMBERY
JEAN ROSTAND AMAT
50% 30,728

PEISSEL JOELLE
VERRENS-ARVEY AM
50% 17,739

PELOSSE GENEVIEVE
CHAMBERY JOPPET
MAT DP + PASTEUR MAT
DP 14,389

PERRIER YVELINE UGINE
CHEF LIEU AM 50% 28,031

PERRIN LAURENCE
CHAMBERY
CHANTEMERLE AMAT
50% 15,25

PERROUD ELISABETH
ESSERTS-BLAY AM 50%
8,264

PEYRON ANNE AIX LES
BAINS MARLIOZ MAT DP
+ LA LIBERTE MAT DP
11,333

PIAT CLAUDINE
ENTREMONT LE VIEUX
AMMAT 50% 6,833

PICHOI THIEVEND
INGRID UGINE
PRINGOLLIET AM 50%
5,333

PILLARD FRANÇOISE
ESSERTS-BLAY AM 50%
17,186

PINET CHANTAL ST
GENIX/GUIERS AMMAT
50% 14,311

PORTAZ CLAUDINE LES
MOLETTES AMAT 50%
17,444

PRADIER MICHELE
BARBERAZ L'ALBANNE
AMAT 75% 31,697

PUGIN VERNAY
LAURENCE AIME AM 50%
7,792

QUATREMERE
LAURETTE ST JOEIRE
PRIEURE AM 50% 19,256

QUAYLE FABIENNE
BEAUFORT AM 50%
29,281

REBOUL SYLVIA PRESLE
AM 50% 2,333 TP

REFFO ISABELLE ST BON
LE PRAZ AM 50% 14,342

REFFO WILLIAM ST BON
LE PRAZ AM 50% 19,283

RIBAUT ANNIE AIME
AM 50% 20,328

RIZOS ALEXANDRA
TOURNON DEM 50%
3,333

ROCHE CELINE
ALBERTVILLE ST
SIGISMOND AMAT 50%
8,333

RONDEAU BEATRICE
ALBERTVILLE PARGOUD
AMAT 50% 5,792

RONQUETTE LOREDANA
HERMILLON AMMAT 50%
3,333 TP

ROSPARSESTELLE
MARTHOD M DP +
GILLY/ISERE M DP +
VERRENS-ARVEY M DP
12,389

ROUBIOL FLORENCE
PLANAISE AM 75% 15,511

ROULET SEVERINE
CHAMBERY VERT BOIS
AM 50% + M DP 7,333

ROUVAYROLLE
STEPHANIE ALBER-
TVILLE VAL DES ROSES
1/2 DECH M 11,65

ROUX ISABELLE ST
MARTIN DE BELLEVILLE
PRAZ RANGER AM 25% +
MDP 12,333

SAINT-MARTIN
CENTRON CENTRON AM
50% 7,333

SAJE AURELIE
AIGUEBELLE M DP +
ALBERTVILLE PARGOUD
MAT DP 9,833

SAVAJOL ISABELLE LA
BRIDOIRE AMAT 50%
10,333

SAVOYE KARINE GRESY/
AIX AM 50% 11,833

SCHRAM NADINE LA
MOTTE SERVOLEX L.
PERGAUD AMAT 50%
20,772

SILVESTRE FANNY
ALBERTVILLE VAL DES
ROSES AM 50% 7,333

SIMON ARMELLE
CHAMBERY PABLO
NERUDA AMAT 50% +
CHAMBERY LE VIEUX M
DP 1,333

SIMON TIPHAIN
DOMESSIN M DP +
AVRESSIEUX AM 25%
9,833

SIMON VERONIQUE
UGINE CHEF LIEU AM
50% 11,1

SIPP ERIC ST OFFENGE
DESSUS AM 22% + AIX
LES BAINS CHOUDY
AMAT 22% + GRESY/AIX
AM 22% 4,833

STANGE SANDRINE LES
ALLUES PLAN DE
L'EGLISE M DP + ST BON
LE PRAZ MDP 10,317

STRADY MARIELLE
VIVIERS DU LAC AM 50%
32,297

TASSONE FRANCESCA
ST JEAN DE MAURIENNE
LES CHAUDANNES AM
50% 13,833

TETAZ HELENE
ALBERTVILLE VAL DES
ROSES AM 50% 3,833

THIBAUD LAURENCE
AILLON LE JEUNE LA
COMBE AMAT 50% +
GRESY/AIX MAT DP 1,333

THOMAS CORINNE
NADIA CHAMBERY
PABLO NERUDA AMAT
50% 5,747

TIBERGHEN ODILE LE
CHATELARD DEM 75%
9,803

TISON GILLES SEEZ
CHEF-LIEU M DP + AIME
MDP 22,939

TONOLLO COLLIERE
DOMINIQUE ST JEAN DE
MAURIENNE MAU-
RIENNE ADJ SPE 50% 0

TRAVERSAZ ANNIE LA
BIOLLE AMAT 50% 22,261

VACHUS CATHERINE ST
GERMAIN LA
CHAMBOTTE AM 50%
16,239

VALOGNES KARINE
CHAMBERY LA CROIX
ROUGE AM 50% 3,508

VARCIN CATHERINE ST
ALBAN LEYSSE RENE
CASSIN AM 50% 18,25

VEILLET RACHEL
VILLARD LEGER M 50%
3,333

VELAT MARIE-EVE
GRIGNON AM 50% 2,986

VERGUIN PASCALE LA
MOTTE SERVOLEX LE
PICOLET 1/2 DECH M
11,333

VEYRAT MASSON MARIE
LAURE MONTAILLEUR
AMMAT 50% 17,206

VIAND SYLVIE GRESY/AIX
AM 75% 14,744

VIARD GAUDIN ELIETTE
BEAUFORT AM 50%
21,614

VILCOQ ALINE AUSSOIS
AMMAT 50% 7,833

VIRET JOELLE LA BIOLLE
AM 50% 14,039

VISENTIN VIRGINIE
PLANAISE AM 25% + M
DP + LAISSAUD AM 25%
6,333

ZECCHINI ALINE
CURIENNE AMAT 50%
10,833

Mouvement 2005 - 2^{ème} phase

Psychologie scolaire : le naufrage !

La rentrée 2005 verra de tristes records battus : le nombre de postes de psychologues scolaires vacants dans le département sera de 5,5 : 3 sur 4 en Tarentaise, un à Albertville, un à Yenne et un demi à Pont de Beauvoisin.

Pour pallier au pire, l'IA a donc décidé de bloquer une demande de mutation formulée par une psychologue, qui sera maintenue d'office sur un poste d'Aime. Les élus du personnel ont unanimement condamné cette procédure.

Le SNUipp a rappelé qu'année après année, il a déploré l'insuffisance des départs en stage de psychologues scolaires et dénoncé des conditions d'exercice de plus en plus difficiles : frais de déplacement insuffisants, pas de reconnaissance suffisante de la fonction, multiplications des interventions nécessaires du fait de l'évolution de la politique de l'intégration scolaire... Nous avons donné aussi l'exemple de l'accumulation des réunions d'équipes éducatives, dont certains IEN refusent catégoriquement qu'elles soient tenues sur temps de travail.

Hors-classe :

L'IA a, sans consultation d'aucune sorte, décidé que l'accès à la hors-classe ne pouvait se faire avec des notes majorées pour retard d'inspection. Il avait, en mars, suspendu la CAPD afin de permettre aux IEN de mettre à jour leurs inspections. C'est particulièrement choquant, car les IEN ont donc ré-inspecté des collègues après avoir eu connaissance de l'état exact du tableau d'avancement à la hors-classe. Nous avons pu encore une fois constater que le rythme des inspections pouvaient aller... de 2 à 6 ou 7 ans !

Langues vivantes :

L'IA nous a informés en séance que la création d'un poste de conseiller pédagogique Langues Vivantes (0,50 en Maurienne - 0,25 en Tarentaise) s'accompagnera de la disparition du poste Enseignement Précoce des Langues Vivantes (italien) en Maurienne. Si la création d'un poste de conseiller pédagogique était une absolue nécessité, la suppression du poste EPLV italien est tout à fait regrettable.

Liste d'aptitude PE :

92 collègues sont intégrés PE (il resterait environ en septembre 2005 300 instituteurs). Cette année comme l'an passé, il y a eu moins de candidats que de possibilités d'accès. Ce phénomène est national, la perte du droit au logement et du droit à partir en retraite à 55 ans (si moins de 15 ans de services d'instit

au moment de l'intégration) dissuadant certains collègues. Un collègue n'avait pu s'inscrire (courrier électronique en panne dans l'école pendant un mois et demi), il a été rajouté en 93^{ème} position.

Congés formation :

L'IA a privilégié les demandes en rapport direct avec la profession et/ou la formation professionnelle

2^{ème} phase du mouvement :

nous avons déploré le cafouillage qui a accompagné les opérations de mouvement 2^{ème} phase :

- postes oubliés (½ Serrières + ½ Yenne, Drumettaz AM, et les 3 postes libérés par les psychologues scolaires partant en stage.) Nous avons demandé que sur chacun de ces postes, l'administration vérifie l'existence d'éventuelles priorités. Une collègue était concernée et a pu retrouver le maintien de sa priorité.

- postes publiés sans indication alors que des conditions spécifiques (entretien) les accompagnaient : les collègues qui les ont demandés ont donc perdu une possibilité de vœux

- informations parfois hasardeuses données aux collègues par les services

- nombre élevé de fractions de postes restant à attribuer en 3^{ème} phase

Nous avons demandé à ce qu'un groupe de travail redéfinisse par écrit les règles de mouvement du premier degré en Savoie et que chacun en ait clairement connaissance : enseignants mais aussi administration.

3^{ème} phase du mouvement : 7 juillet

un groupe de travail aura lieu lundi 27 juin pour lister les postes disponibles en 3^{ème} phase et faire le point sur les demandes de temps partiel restant à traiter. La fiche de vœux qui sera publiée sur le site de l'IA comportera une demande géographique et une liste indicative de postes particulièrement souhaités.

Intégrations en Savoie : demandes d'inéat

Cette année encore, la situation sera bien difficile pour les collègues en attente d'intégration dans notre département. L'IA ne s'engage actuellement sur aucun chiffre. Des décisions seront prises à la CAPD du 7 juillet.

Voici la signification des sigles de dénomination de postes que nous avons utilisés :

TD : à titre définitif
ADJ SPE : adjoint spécialisé en établissement
M : classe unique
AM : adjoint élémentaire
AMAT : adjoint maternelle
AM MAT : adjoint classe maternelle en école

primaire
DEM : direction élémentaire
DEMAT : direction maternelle
PSY : psychologue scolaire
ZIL M : ZIL élémentaire
MDP : décharge élémentaire/primaire partielle

MAT DP : décharge maternelle partielle
1/2 ou 3/4 DECH M ou MAT : demi ou 3/4 décharge élémentaire ou maternelle
1/2 ou 3/4 INFORM : 1/2 ou 3/4 temps informatique
S ZEP : soutien ZEP

Liste alphabétique

AKMOUCHE OLIVIER ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 2,333
ALLAMANT VERONIQUE 1,333 3ème phase
ALONSO MIREILLE CHAMBERY IEN CHY1 TRB 16,747
ANDOLINA EMILIE 3,833 3ème phase
ANGONIN SONIA 2,158 3ème phase
ARNAUD CECILE VAL D'ISERE LA BALME AM 4,333
AZAM ANDREA 3,333 3ème phase
BACHET MYRIAM LESCHERAINES AM 25,125
BACQUELE VANESSA LA MOTTE SERVOLEX LE PICOLET AM CLIS 8,333
BADARELLI ELISA ALBERTVILLE RAYMOND NOEL AM CLIS 2,333
BARNAUT GAELE VALEZAN M 1,333
BARON ELOISE ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 3,333
BARRAL FREDERIQUE ST JEAN DE MAURIENNE LES CHAUDANNES AM 7,167
BARRIOZ CELINE MOUTIERS IEN TRB 1,333
BASSET HELENE CHAMBERY IEN CHY2 TRB 4,333
BATSALLE MELANIE CHAMBERY IEN CHY3 TRB IMF 3,333
BAUD DELPHINE CHAMBERY LA POMMERIE 1/2 S ZEP + LE BOURGET DU LAC LE CHAT PERCHE M DP + BARBERAZ LA CONCORDE M DP 4,333
BAUDRAT CELINE 2,333 3ème phase
BEBIC ANITA AIX LES BAINS IEN TRB 5,147
BELLINO SANDRINE CHAMBERY MAISON D'ARRET ADJ SPE 50% 4,25
BERENGER LUDOVIC ALBERTVILLE EREA EDUC 2,333
BERLAND AURELIE MONTMELIAN IEN TRB 4,333
BERNARD FRANCOIS MONTRICHER M 1,333
BERSI-PARILLON SYLVIE LE BOURGET DU LAC AMAT 11,494
BERTHET PHILIPPE CHAMBERY VERT-BOIS 1/2 S ZEP
BERTHIER MARLENE ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 3,333

BILLIET PATRICE ST FRANCOIS DE SALES M 4,297
BIROT FLORENCE 1,333 3ème phase
BLANC CORALIE ROGNAIX DEM 3,333
BLANC CYRILLA AIX LES BAINS IEN TRB
BLANC YANNICK ALBERTVILLE IEN TRB 4,389
BLANC-GAYRARD CLAIRE 2,833 3ème phase
BLUMET EVELYNE VERRENS-ARVEY AM 3,333
BOCQUEHO ADELINE MODANE J. FERRY AM CLIS 2,333
BOINOT CATHERINE AIX LES BAINS F. ROOSEVELT AM 9,319
BOISSIERE SANDRINE 2,128 3ème phase
BOLLARD ANNE ALBENS AM CLIS 3,333
BONDON NATHALIE CHAMBERY PASTEUR A MAT 9,083
BONNEL ALINE 3,333 3ème phase
BOTTE GERALDINE ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 3,333
BOUACHE MONIQUE ALBERTVILLE IEN TRB
BOUCHER MARIE CLAUDE LA ROCHETTE LA NEUVE AM CLIS 4,333
BOUFFET EMMANUEL ALBERTVILLE IEN TRB 5,833
BOUSSARD DAVID ST JEAN DE MAURIENNE SEGPA ADJ SEGPA 5,333
BOUVIER GIL PLANAY LE PLANAY M 1,336
BOUVIER MARLENE AIX LES BAINS IEN TRB 6,833 3ème phase
BRACONNIER VERONIQUE MONTMELIAN IEN TRB 10,833
BRANCHE JEROME ALBERTVILLE EREA EDUC 33,211
BRIANCON-MARJOLLET JEAN-PIERRE CHAMBERY LE MOLLARD 1/2 S ZEP
BRILLET FRANCOIS CHAMBERY IEN CHY1 TRB 8,167
BROCHE YVON MOUTIERS IEN TRB 28,958
BROSSELIN CHRISTINE CHAMBERY IEN CHY1 TRB IMF 5,833
BRUNOT NATHALIE ALBERTVILLE IEN TRB 5,833
BUECHER SYLVAIN 1,333 3ème phase

BUISSON CAROLE RONDENS DEM 5,333
BURNER ALAIN MOUTIERS IEN TRB
BUSNOT STEPHANIE 2,833 3ème phase
CAILLET ELODIE 1,333 3ème phase
CAMBOT VIOLAINE CHAMBERY IEN CHY1 TRB IMF 4,333
CANOVA SOPHIE ALBERTVILLE CHAMP DE MARS 1/2 S ZEP + UGINE CREST CHEREL M DP + CREST CHEREL AM 25% 6,147
CARPENTIER VERONIQUE MONTMELIAN IEN TRB 10,328
CARRE YVES ALBERTVILLE EREA EDUC 17,744
CARRE-CHENU MARIE-LINE MONTMELIAN IEN TRB
CARRON JEAN PHILIPPE CHAMBERY IEN CHY1 TRB 8,667
CARRON NATHALIE CHAMBERY 05 ST LOUIS DU MONT ADJ SPE 3,333
CASIMIR PATRICE MONTAGNY DEM 6,167 TD
CATHIARD-GUILLERMIN STEPHANIE 3,333 3ème phase
CECCATO HELENE ALBERTVILLE EREA EDUC 28,603
CHAL PHILIPPE MOUXY M DP + AIX LES BAINS CHOUDY M DP + IEN 1/2 INFORM 0
CHAMEL FLORENCE 1,986 3ème phase
CHAMLOT CLERC MICHEL ALBERTVILLE EREA EDUC 31,192
CHENU MARIE PIERRE BELLENTRE DEM 10,917
CIFERMAN DAN ALBERTVILLE EREA EDUC 12,111
CITTADINI MARIE CLAIRE ALBERTVILLE IEN TRB 17,772
CLAUDE CECILE MONTMELIAN IEN TRB 4,833
CLERC AUDE 3,136 3ème phase
COCHINI LAURE LINE CHAMBERY IEN CHY1 TRB IMF 9,833
COITOU MARIE LA LECHERE DOUCY TARENTEISE DEM 1,333
COLLET SANDRINE CHANAZ AM 3,333
COLLIARD CHRISTINE ESSERTS-BLAY DEM 5,333

COLLOMB AURELIE 2,333 3ème phase
COMPAIN FRANÇOISE CHAMBERY JEAN JAURES AM IMF TD
COMTE CATHERINE 1,986 3ème phase
CONQUET CLEMENTINE 1,333 3ème phase
CORMORAND MARIE LAURE MOUTIERS IEN TRB 19,292
CORNET ROMANCE CHAMBERY IEN CHY2 TRB 2,833
COSSARD CELINE 1,333 3ème phase
COULOMME MARIE CHRISTINE MONTMELIAN P. ET M. CURIE ADJ SEGPA 4,333
COVAREL MARIE CHRISTINE CHAMBERY IEN CHY1 TRB
CUDRAZ SANDRINE ALBERTVILLE IEN TRB 3,286
CURTIL NATHALIE CHAMBERY IEN CHY1 TRB 5,333
DARVEY JACQUELINE CHAMBERY HAUT MACHE AM CLIS 36,131
DEBRUYNE CAROLINE LA MOTTE SERVOLEX DE BOIGNE UPI 1,333
DELAIRON FLORENCE AIX LES BAINS IEN TRB 6,333
DELANNOY OLIVIER CHAMBERY IEN CHY1 TRB 6,333
DELEPINE AGNES CHAMBERY CAFFE 3/4 DECH + HAUT MACHE M DP 8,833
DELESCHAUX STEPHANIE ALBERTVILLE EREA EDUC 2,233
DELIANE EMILIE 1,333 3ème phase
DEMAGNY GALLI DOMINIQUE CHAMBERY IEN CHY2 OPTION B 30,414
DENIS MICHEL AIX LES BAINS MARLOZ ADJ SEGPA 25,239
DEVYNCK JEROME ALBERTVILLE RAYMOND NOEL AM 4,306
DODET CAROLINE LA LECHERE PUSSY DEM 3,078
DRON SYLVIE COISE AM MAT 10,736
DUA MYRIAM 1,333 3ème phase
DUBOIS DELPHINE 4,333 3ème phase
DUC JACQUET ALAIN VILLARD SUR DORON AM MAT 9,736

DUCCOURANT FABRICE AIX LES BAINS IEN TRB 25,736
DUPONT FRANÇOISE ALBERTVILLE IEN TRB 27,661
DUPONT SANDRINE ST JEAN DE MAURIENNE A. BRIAND 1/2 DECH M + VALLOIRE M DP + ST MICHEL DE MNE CHEFLIEU MDP 1,939
DURAND CHRISTOPHE ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 3,167
DUSSUYER FLORENCE 2,233 3ème phase
DUTRUEL MARYLINE 3,333 3ème phase
EVARD CELINE 2,833 3ème phase
FAITA ELISE ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 2,85
FAIVRE PIERRET CLAIRE AIGUEBELLE AM CLIS 2,333
FANJAS ELODIE 1,333 3ème phase
FAURE ANNE ALBERTVILLE PARGOUD DEMAT 6
FAVRE EMILIE 3,192 3ème phase
FELCI EMMANUELLE 1,333 3ème phase
FERRE THIERRY BARBY AM 6,744
FERREIRA-BELLONCLE CHRISTELLE 3,581 3ème phase
FERRISE LAETITIA 1,986 3ème phase
FILHOL PIERRE AIX LES BAINS IEN TRB
FOGOLA SOPHIE CHAMBERY COTE ROUSSE TRB STAGES + IEN CHY2 TRB 2,272
FONTANIVE CELINE LES ALLUES MERIBEL STATION DEM 2,333
FONVIEILLE MARION 2,333 3ème phase
FORTIN MURIEL 1,333 3ème phase
FOSSOUX CATHERINE CHAMBERY IEN CHY3 TRB 14,619
FOUCAULT MICHAEL ST JEAN DE MAURIENNE IEN TRB 2,333
FRATTINA GRAZIELLA MONTMELIAN IEN TRB 4,833
GACHET ANNICK ALBERTVILLE LA PLAINE DEM
GACHET CARINE 2,333 3ème phase
GAGNEU ALAIN ALBERTVILLE IEN TRB
GAILLARD SEVERINE 1,833 3ème phase

GALLI ISABELLE AIX LES BAINS IEN TRB 6,731
GALTIER EVA 3,333 3ème phase
GALVEZ PASCAL MONTMELIAN J. MOULIN PRASG 16,536
GANCEL SANDRINE MONTMELIAN IEN TRB 6,719
GARAIX DELPHINE ALBERTVILLE VAL DES ROSES AM 3,333
GAUBERT LAURENT CHAMBERY IEN CHY1 TRB 19,25
GAUCHE JULIE ST BON LE PRAZ AM 2,333
GAUCHE MATTHIEU MOUTIERS DARANTASIA AM CLIS 1,333
GAUDRON CECILE 1,333 3ème phase
GAUTREAU MARINE ST GERMAIN LA CHAMBOTTE AM 5,306
GAUVRIT MARIE MELISSAN 3,23ème phase
GOUJON BLANDINE MONTAILLEUR AM MAT 9,056
GOUPILLE KARINE BARBY PRAS E 10,067
GOURLAY PERRINE 1,333 3ème phase
GROSDELPHINE 2,333 3ème phase
GUAY STEPHANIE CHAMBERY IEN CHY1 TRB IMF 5,833
GUERREIRO LESLIE 2,833 3ème phase
GUESMIA ALMERINDA CHAMBERY IEN CHY2 TRB 18,842
HEMONIC GUILLEMETTE 2,833 3ème phase
HINNIGER MAUD 4,333 3ème phase
ISAMBERT-WATTRON MARIE-ANNE 1,333 3ème phase
JACQUET FLORENCE CHAMBERY IEN CHY3 TRB 4,333
JACQUIN DOMINIQUE AIX LES BAINS IEN TRB 14,106
KREHER DIDIER ALBERTVILLE EREA EDUC 3,033
LACOTE CORINNE ST PIERRE DE SOUCY M 3,833
LACROIX ANNICK 3,333 3ème phase
LALLEMAND JOHANNA LES ECHELLES PRAS E 2,833
LAMY KAREN CHAMBERY LE PRE DE L'ANE AM 4,333

LANNOY LAURENT
ATTIGNAT ONCIN AM
LARDET OLIVIER
ALBERTVILLE IEN TRB
4,103
LARDEUX CHRISTELLE
MONTMELIAN IEN TRB
4,058
LASNEL ALEXANDRA
2,333 3ème phase
LASSUS CEDRIC
CHAMBERY WALDECK
ROUSSEAU A MAT 11,333
LAVIER ANNE 4,833 3ème
phase
LAVY MARTINE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB 14,311
LE DOEUF SANDRINE
4,297 3ème phase
LE GAL OPHÉLIE
FRONTENEX AM CLIS
2,983
LE ROUX LAETITIA LA
ROCHETTE IMPRO ADJ
SPE 1,333
LEBLOIS MATHIAS 3,333
3ème phase
LEDOUIT VERONIQUE
CHAMBERY JEAN
JAURES 3/4 DECH +
JOPPET MDP 5,333
LEFEBVRE DELPHINE
MODANE J. FERRY 3/4
DECH + PAUL BERT MAT
DP 5,333
LENE KARINE ALBER-
VILLE CHAMP DE MARS
DEMAT 8,833
LENOBLE DELPHINE LA
ROCHETTE IMPRO ADJ
SPE 1,333
LEPAGE CAO KHANH LY
ALBERTVILLE LA PLAINE
PSY 9,333
LEPRIEUR LAETITIA
BESSANS AM 2,986
LESPINASSE SABINE
1,333 3ème phase
LEVARDON LUC
MOUTIERS IEN TRB 7,633
LISSOT STEPHANE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB 20,733
LITTOZ BARITEL
AURELIA ST JEAN DE
MAURIENNE IEN TRB
2,333
LOOSEN HELENE
ALBERTVILLE IEN TRB
3,333
LUCIEN SANDRINE
MONTMELIAN IEN TRB
3,833

MADRENNES VIRGINIE
AIX LES BAINS IEN TRB
4,747
MAMET MARION ST
JEAN DE MAURIENNE
IEN TRB 3,089
MANCUSO NATACHA
1,833 3ème phase
MARES NADEGE 1,986
3ème phase
MARIN MARTINE ST
JEAN DE MAURIENNE
IEN TRB 6,694
MARIN NICOLAS
FEISSONS SUR ISERE AM
MAT 5,333
MARINHO CAROLINE
BOURGET EN HUILE
DEM 2,233
MARTIN EMELINE
VILLAROGGER CHEF-LIEU
M 1,333
MARTIN MAGALIE 2,333
3ème phase
MARTIN-DHERMONT
SYLVIE ST JEAN DE
MAURIENNE IEN TRB
2,033
MARTINEZ AURELIE AIX
LES BAINS IEN TRB 4,333
MARZARI YVAN
CHAMBERY LE BIOLLY
PRAS G 15,303
MASSON FABRICE
TIGNES LES BREVIERES
M 10,333
MATHIEU CECILE 1,333
3ème phase
MAUGIN MELAINE
MOUTIERS IEN TRB 1,333
MAURIN ANNE-LAURE
2,119 3ème phase
MAZIERES BERTRAND
AIX LES BAINS LE
SIERROZ 1/2 DECH M +
LA MOTTE SERVOLEX L.
PERGAUD M DP +
LAMARTINE MDP 4,489
MENACHEMOFF LARA
2,119 3ème phase
MENAGE CHRISTELLE
2,833 3ème phase
MERMOZ AURELIE
CESSENS DEM 2,333
MESSIRE PRISCILLE
ALBERTVILLE IEN TRB
3,333
MESTRALLET MARIE JO
ALBERTVILLE LA PLAINE
1/2 S ZEP + M DP + VAL
DES ROSES 1/4 S ZEP
22,986
MIGNOTTE MARJORIE
1,333 3ème phase

MILIN ANNE 1,986 3ème
phase
MIRAGLIO HUGUES 3,167
3ème phase
MOLCRETTE ERIC
CHAMBERY IEN CHY3
TRB 21,181
MONGRUEL STEPHANE
MOUTIERS JEAN
ROSTAND ADJ SEGPA
14,825
MONTILLET GENEVIEVE
CHAMBERY COTE
ROUSSE ADJ SEGPA
16,225
MORO CATHERINE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB IMF 6,333
MOUCHENE DOMINIQUE
MOUTIERS IEN 3/4
INFORM BOZEL M DP
NITSCHKE LAETICIA 2,833
3ème phase
NORAZ LUCIE 1,333 3ème
phase
PARENT VIRGINIE
FONTCOUVERTE LA
TOUSSUIRE AM MAT
1,333
PASSON SOPHIE
MONTMELIAN IEN TRB
7,333
PATOUX BARBARA
MONTMELIAN IEN TRB
4,333
PATUREL CLAIRE
COGNIN PASTEUR M DP
+ CHAMBERY LE STADE
M DP + LA GRE-
NOILLERE 1/2 D MAT
8,333
PAULIN MAUD ST GENIX/
GUIERS AM CLIS 2,833
PECCOUD CLAUDE
ALBERTVILLE EREA
EDUC 30,789
PEDRON VIRGINIE 2,333
3ème phase
PELLITTERI VERONIQUE
ALBERTVILLE VAL DES
ROSES A MAT 15,219
PERNOUD ANNE ST
BERON AM MAT 3,192
PERRET GISELE AIX LES
BAINS IEN TRB 27,197
PEY SANDRINE 2,833
3ème phase
PIAGET NADINE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB 25,844
PION SEVERINE
CHAMBERY IEN CHY2
TRB 3,333

PLANCHE CLAIRE LA
RAVOIRE E. ROSTAND
ADJ SEGPA 12,203
POTDEVIN VINCENT LE
BOURGET DU LAC LA
CASCADE AM 9,833
POENSIN ALAIN
CHAMBERY JEAN
ROSTAND ZIL M 32,514
POLAUD VANESSA
VIMINES AM 50% + M DP
+ NOVALAISE M DP 5,333
POLLET MAGALI
ALBERTVILLE IEN TRB
3,333
PORTOLLEAU CELINA
1,333 3ème phase
POTDEVIN ANITA ARBIN
AM 6,608
POUSSEROT FABIENNE
CHAMBERY IEN CHY2
TRB 9,225
POUYE GABRIELLE
MOUTIERS IEN TRB 2,833
QUAY THEVENON ODILE
AIX LES BAINS IEN TRB
16,981
RACT ROGER
ALBERTVILLE IEN 1/2
INFORM + GRIGNON M
DP + ALBERTVILLE
CHAMP DE MARS M DP
RAMBLIERE SANDRINE
CESARCHES AM 4,806
RASTELLO PERRINE
2,333 3ème phase
RAT PATRON FLAVIE
CHAMBERY LA
POMMERIE TRB
STAGES + EREA A. GEX
TRB STAGES 4,833
RATEL BLANDINE ST
MARTIN D'ARC DEM
1,819
REFFET VIRGINIE ST
JEAN DE MAURIENNE A.
BRIAND AM CLIS 2,333
REYNIER DANIEL
CHAMBERY IEN CHY3 1/2
INFORM + IEN CHY2 1/2
INFORM 28,461
RICHARD MELANIE 2,333
3ème phase
RINCHET DOMINIQUE
LES MARCHES
CRINCAILLE 1/2 DECH M
+ M DP + ST PIERRE
D'ALBIGNY MDP 7,914
RIONDE HELEN 1,333
3ème phase
RIVE SOPHIE CHAMBERY
IEN CHY1 TRB IMF 12,833
ROCHE SONIA AYN M
5,647

ROLLY VERONIQUE 4,333
3ème phase
ROMATIF ALEXIA LA
MOTTE SERVOLEX LE
PICOLET AM CLIS 2,983
ROSAZ AUDE HELENE
PONTAMAFREY
MONTPASCAL DEM 3,333
ROSAZ LAURENCE
CHAMBERY VERT BOIS
AM 10,833
ROUX MOLLARD
DELPHINE MOUTIERS
DARANTASIA 1/2 DECH M
3,981
RUAT ALAIN MONTME-
LIAN IEN TRB 18,244
RUAZ PERRINE 1,025
3ème phase
RUBERT MARION 2,119
3ème phase
RUFIN VERONIQUE 1,333
3ème phase
SAGANETTI PHILIPPE LA
PERRIERE CHAMPETEL
M
SAGHINI DOMINIQUE
3,833 3ème phase
SANFILIPPO ALEXANDRE
CHAMBERY IEN CHY2
TRB 2,933
SANTON ARIANE LE
BOIS DEM 2,833
SARAZIN CAROLE AIX
LES BAINS IEN TRB 7,333
SAULNIER CHRISTELLE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB IMF 8,333
SCANDOLO REGINE
CHAMBERY IEN CHY1
TRB 14,097
SEDANO ALICE AIX LES
BAINS MARLIOZ AM 4,333
SERAFINI CELINE AIX
LES BAINS LE CENTRE
AM 7,833
SERRATRICE ISABELLE
MOUTIERS IEN TRB 3,333
SERVAIS PATRICE
CHAMBERY IEN CHY2
TRB 18,389
SIMONDIN SEVERINE
2,333 3ème phase
SOTTEAU SABINE 2,333
3ème phase
SOUBRENIE CATHERINE
CHAMBERY LE MOLLARD
AM 11,275
SOURZAT PASCALE
MONTMELIAN J. MOULIN
AM CLIS 15,913 TD
SULPICE VIRGINIE
MONTMELIAN IEN TRB
3,333

THOMAS ELISABETH
CHAMBERY IEN CHY3
TRB 12,6
TONIN NADEGE 2,264
3ème phase
TORRES MARIELLE
CHAMBERY
CHANTEMERLE DECH M
7,333
TRIGAN CLAIRE 1,333
3ème phase
TRITZ MELANIE ST JEAN
DE MAURIENNE IEN TRB
2,922
TROILLARD STEPHANIE
LA RAVOIRE PRE HIBOU
AM 4,333
TRONCY JEAN
CHRISTOPHE ALBER-
VILLE EREA EDUC
11,333
TRZEPALKOWSKI
AUDREY 2,333 3ème phase
UGHETTI NICOLAS 2,333
3ème phase
VALLET RAPHAELLE
1,986 3ème phase
VALLIER VALERIE 1,333
3ème phase
VARENNE ROSE-MARIE
CHAMBERY
CHANTEMERLE A MAT
8,967
VARIN VANESSA PEISEY
NANCROIX DEM 2,333
VARRIALE VIRGINIE 1,833
3ème phase
VEROT CATHERINE
CHAMBERY VERT BOIS
AM 14,311
VIAL ISABELLE 1,333 3ème
phase
VIBERT BEATRICE AIX
LES BAINS IEN TRB 8,778
VIBERT ISABELLE AIX
LES BAINS IEN TRB
10,333
VIGNOUD SYLVIE ST
JEAN DE CHEVELU AM
13,475
VILLET ANNICK
GRIGNON A MAT 11,333
VINCENT ARIANE
MOUTIERS IEN TRB 3,278
VOINSON KARINE 6,097
3ème phase
WILKOWSKY ERIC
CHAMBERY PRE DE
L'ANE 1/2 S ZEP
WILKOWSKY SARAH
1,833 3ème phase
WUJCZAK MARIE-
CECILE MOUTIERS IEN
TRB 2,333

Liste géographique

AIGUEBELLE
FAIVRE PIERRET
CLAIRE AM CLIS 2,333
AIX LES BAINS
CHOUDY
CHAL PHILIPPE M DP
F. ROOSEVELT
BOINOT CATHERINE
AM 9,319
LE CENTRE
SERAFINI CELINE AM
7,833
LE SIERROZ
MAZIERES
BERTRAND 1/2 DECH
M 4,489
MARLIOZ
DENIS MICHEL ADJ
SEGPA 25,239
SEDANO ALICE AM
4,333

IEN
CHAL PHILIPPE 1/2
INFORM
BEBIC ANITA TRB
5,147
BLANC CYRILLA TRB
BOUVIER MARLENE
TRB 6,833
DELAIRON
FLORENCE TRB 6,333
DUCOURANT
FABRICE TRB 25,736
FILHOL PIERRE TRB
6,731
GALLI ISABELLE TRB
JACQUIN DOMINIQUE
TRB 14,106
MADRENNES
VIRGINIE TRB 4,747
MARTINEZ AURELIE
TRB 4,333

PERRET GISELE TRB
27,197
QUAY THEVENON
ODILE TRB 16,981
SARAZIN CAROLE
TRB 7,333
VIBERT BEATRICE
TRB 8,778
VIBERT ISABELLE TRB
10,333
ALBENS
BOLLARD ANNE AM
CLIS 3,333
ALBERTVILLE
CHAMP DE MARS
CANOVA SOPHIE 1/2 S
ZEP 6,147
LENE KARINE DEMAT
8,833
RACT ROGER M DP

LA PLAINE
MESTRALLET MARIE
JO 1/2 S ZEP + M DP
22,986
GACHET ANNICK
DEM
LEPAGE CAO KHANH
LY PSY 9,333
PARGOUD
FAURE ANNE DEMAT
6
RAYMOND NOEL
DEVYNCK JEROME
AM 4,306
BADARELLI ELISA AM
CLIS 2,333
VAL DES ROSES
MESTRALLET MARIE
JO 1/4 S ZEP 22,986
PELLITTERI
VERONIQUE A MAT
15,219

GARAIX DELPHINE
AM 3,333
EREA
BERENGER LUDOVIC
EDUC 2,333
BRANCHE JEROME
EDUC 33,211
CARRE YVES EDUC
17,744
CECCATO HELENE
EDUC 28,603
CHAMOT CLERC
MICHEL EDUC 31,192
CIFERMAN DAN
EDUC 12,111
DELESCHAUX
STEPHANIE EDUC
2,233
KREHER DIDIER
EDUC 3,033
PECCOUD CLAUDE

EDUC 30,789
TRONCY JEAN
CHRISTOPHE EDUC
11,333
IEN
RACT ROGER 1/2
INFORM
BLANC YANNICK TRB
4,389
BOUACHE MONIQUE
TRB
BOUFFET EMMA-
NUEL TRB 5,833
BRUNOT NATHALIE
TRB 5,833
CITTADINI MARIE
CLAIRE TRB 17,772
CUDRAZ SANDRINE
TRB 3,286
DUPONT FRANÇOISE
TRB 27,661

GAGNEU ALAIN TRB
LARDET OLIVIER TRB
 4,103
LOOSEN HELENE TRB
 3,333
MESSIRE PRISCILLE
 TRB 3,333
POLLET MAGALI TRB
 3,333

ARBIN

POTDEVIN ANITA AM
 6,608

ATTIGNATONCIN

LANNOY LAURENT
 AM

AYN

ROCHE SONIA M 5,647

BARBERAZ

LA CONCORDE
BAUD DELPHINE M
 DP 4,333

BARBY

FERRE THIERRY AM
 6,744
GOUPILLE KARINE
 PRASE 10,067

BASSENS

IMP ST LOUIS DU
MONT
CARRON NATHALIE
 ADJSPE 3,333

BELLENTRE

CHENU MARIE
 PIERRE DEM 10,917

BESSANS

LEPRIEUR LAETITIA
 AM 2,986

BOURGETENHUILLE

MARINHO CAROLINE
 DEM 2,233

BOZEL

MOUCHENE
 DOMINIQUE M DP

CESARCHES

RAMBLIERE
 SANDRINE AM 4,806

CESSENS

MERMOZ AURELIE
 DEM 2,333

CHAMBERY

CAFFE
DELEPINE AGNES 3/4
 DECH 8,833

CHANTEMERLE
VARENNE ROSE-
MARIE A MAT 8,967
TORRES MARIELLE
 DECH M 7,333

HAUT MACHE
DARVEY JACQUELINE
 AM CLIS 36,131
DELEPINE AGNES M
 DP

JEAN JAURES
LEDOUIT VERONIQUE
 3/4 DECH 5,333

COMPAIN
 FRANÇOISE AM IMF
 TD

JEAN ROSTAND
POENSIN ALAIN ZIL M
 32,514

JOPPET
LEDOUIT VERONIQUE
 MDP 5,333

LA GRENOUILLE
PATUREL CLAIRE 1/2
 D MAT 8,333

LA POMMERAIE
BAUD DELPHINE 1/2 S
 ZEP 4,333

RAT PATRON FLAVIE
 TRB STAGES 4,833

LE BIOLLAY
MARZARI YVAN PRAS
 G 15,303

LE MOLLARD
SOUBRENIE
 CATHERINE AM 11,275

BRIANCON-
MARJOLLET JEAN-
 PIERRE 1/2 S ZEP

LE PRE DE L'ANE
LAMY KAREN AM
 4,333

WILKOWSKY ERIC 1/
 2 S ZEP

LE STADE
PATUREL CLAIRE M
 DP 8,333

PASTEUR
BONDON NATHALIE A
 MAT 9,083

VERT BOIS
ROSAS LAURENCE
 AM 10,833

VEROT CATHERINE
 AM 14,311

BERTHET PHILIPPE 1/
 2 S ZEP

WALDECK ROUS-
SEAU

LASSUS CEDRIC A
 MAT 11,333

COTE ROUSSE

MONTILLET
 GENEVIEVE ADJ
 SEGPA 16,225

FOGOLA SOPHIE TRB
 STAGES 2,272

AREA A. GEX
RAT PATRON FLAVIE
 TRB STAGES 4,833

MAISON D'ARRET
BELLINO SANDRINE
 ADJSPE 50% 4,25

SAUVEGARDE

ENFANCE
BONNIN GEORGES
 ADJSPE 9,333 TD

LETOURNEAU
 PATRICK ADJ SPE TD

IEN CHY1

ALONSO MIREILLE
 TRB 16,747

BRILLET FRANCOIS
 TRB 8,167

CARRON JEAN
 PHILIPPE TRB 8,667

COVAREL MARIE-
 CHRISTINE TRB
CURTIL NATHALIE
 TRB 5,333

DELANNOY OLIVIER
 TRB 6,333

GAUBERT LAURENT
 TRB 19,25

LAVY MARTINE TRB
 14,311

LISSOT STEPHANE
 TRB 20,733

PIAGET NADINE TRB
 25,844

SCANDOLO REGINE
 TRB 14,097

BROSSELIN
 CHRISTINE TRB IMF
 5,833

CAMBOT VIOLAINE
 TRB IMF 4,333

COCHINI LAURE LINE
 TRB IMF 9,833

GUAY STEPHANIE
 TRB IMF 5,833

MORO CATHERINE
 TRB IMF 6,333
RIVE SOPHIE TRB IMF
 12,833

SAULNIER
 CHRISTELLE TRB IMF
 8,333

IEN CHY2

REYNIER DANIEL 1/2
 INFORM

DEMAGNY GALLI
 DOMINIQUE OPTION B
 30,414

BASSET HELENE TRB
 4,333

CORNET ROMANCE
 TRB 2,833

FOGOLA SOPHIE TRB
 2,272

GUESMIA
 ALMERINDA TRB
 18,842

PION SEVERINE TRB
 3,333

POUSSEROT
 FABIENNE TRB 9,225

SANFILIPPO
 ALEXANDRE TRB 2,933

SERVAIS PATRICE
 TRB 18,389

IEN CHY3

REYNIER DANIEL 1/2
 INFORM 28,461

FOSSOUX CATHE-
 RINE TRB 14,619

JACQUET FLORENCE
 TRB 4,333

MOLCRETTE ERIC
 TRB 21,181

THOMAS ELISABETH
 TRB 12,6

BATSALLE MELANIE
 TRB IMF 3,333

CHANAZ

COLLET SANDRINE
 AM 3,333

COGNIN

PASTEUR
PATUREL CLAIRE M
 DP 8,333

COISE

DRON SYLVIE AM
 MAT 10,736

ESSERTS-BLAY

COLLIARD
 CHRISTINE DEM 5,333

FEISSONS SUR ISERE

MARIN NICOLAS AM
 MAT 5,333

FONTCOUVERTE

LA TOUSSUIRE
 PARENT VIRGINIE AM
 MAT 1,333

FRONTENEX

LE GAL OPHELIE AM
 CLIS 2,983

GRIGNON

VILLET ANNICK A
 MAT 11,333

RACT ROGER M DP

LALECHERE

DOUCY TARENTEISE
COITOU MARIE DEM
 1,333

PUSSY
DODET CAROLINE
 DEM 3,078

LA MOTTE SERVOLEX

LAMARTINE
MAZIERES
 BERTRAND M DP 4,489

LE PICOLET
BACQUELE VANESSA
 AM CLIS 8,333

ROMATIF ALEXIA AM
 CLIS 2,983

L. PERGAUD
MAZIERES
 BERTRAND M DP 4,489

COLLEGE DE
BOIGNE

DEBRUYNE
 CAROLINE UPI 1,333

LAPERRIERE

CHAMPETEL
SAGANETTI PHILIPPE
 M

LARAVOIRE

PRE HIBOU
TROILLARD
 STEPHANIE AM 4,333

E. ROSTAND
PLANCHE CLAIRE
 ADJ SEGPA 12,203

LAROCLETTE

LA NEUVE
BOUCHER MARIE
 CLAUDE AM CLIS 4,333

IMPRO

LE ROUX LAETITIA
 ADJSPE 1,333

LENOBLE DELPHINE
 ADJSPE 1,333

LEBOIS

SANTON ARIANE DEM
 2,833

LE BOURGET DU
LAC

BERSI-PARPILLON
 SYLVIE A MAT 11,494

LA CASCADE
POTDEVIN VINCENT
 AM 9,833

LE CHAT PERCHE
BAUD DELPHINE M
 DP 4,333

LESALLUES

MERIBEL STATION
FONTANIVE CELINE
 DEM 2,333

LESECHELLES

LALLEMANT
 JOHANNA PRASE
 2,833

LESMARCHES

CRINCAILLE
RINCHET DOMINIQUE
 1/2 DECH M + M DP
 7,914

LESCHERAINES

BACHET MYRIAM AM
 25,125

MODANE

J. FERRY
LEFEBVRE DELPHINE
 3/4 DECH 5,333

BOCQUEHO ADELINE
 AM CLIS 2,333

PAUL BERT
LEFEBVRE DELPHINE
 MAT DP 5,333

MONTAGNY

CASIMIR PATRICE
 DEM 6,167 TD

MONTAILLEUR

GOUJON BLANDINE
 AM MAT 9,056

MONTMELIAN

J. MOULIN
SOURZAT PASCALE
 AM CLIS 15,913 TD

GALVEZ PASCAL
 PRAS G 16,536

P. ET M. CURIE
COULOMME MARIE
 CHRISTINE ADJ
 SEGPA 4,333

IEN

BERLAND AURELIE
 TRB 4,333

BRACONNIER
 VERONIQUE TRB
 10,833

CARPENTIER
 VERONIQUE TRB
 10,328

CARRE-CHENU
 MARIE-LINE TRB

CLAUDE CECILE TRB
 4,833

FRATTINA GRAZIELLA
 TRB 4,833

GANCEL SANDRINE
 TRB 6,719

LARDEUX
 CHRISTELLE TRB 4,058

LUCIEN SANDRINE
 TRB 3,833

PASSON SOPHIE TRB
 7,333

PATOUX BARBARA
 TRB 4,333

RUAT ALAIN TRB
 18,244

SULPICE VIRGINIE
 TRB 3,333

MONTRICHER

BERNARD FRANCOIS
 M 1,333

MOUTIERS

DARANTASIA
ROUX MOLLARD
 DELPHINE 1/2 DECH M
 3,981

GAUCHE MATTHIEU
 AM CLIS 1,333

JEAN ROSTAND

MONGRUEL
 STEPHANE ADJ
 SEGPA 14,825

IEN

MOUCHENE
 DOMINIQUE 3/4
 INFORM

BARRIOZ CELINE
 TRB 1,333

BROCHE YVON TRB
 28,958

BURNER ALAIN TRB

CORMORAND MARIE
 LAURE TRB 19,292

LEVARDON LUC TRB
 7,633

MAUGIN MELAINE
 TRB 1,333

POUYE GABRIELLE
 TRB 2,833

SERRATRICE
 ISABELLE TRB 3,333

VINCENT ARIANE TRB
 3,278

WUJCZAK MARIE-
 CECILE TRB 2,333

MOUXY

CHAL PHILIPPE M DP

NOVALAISE

POLAUD VANESSA M
 DP 5,333

PEISEY NANCROIX

VARIN VANESSA DEM
 2,333

PLANAY

LE PLANAY
BOUVIER GIL M 1,336

PONTAMAFREY MONTPASCAL

ROSAS AUDE
 HELENE DEM 3,333

RANDENS

BUISSON CAROLE
 DEM 5,333

ROGNAIX

BLANC CORALIE
 DEM 3,333

ST ALBAN LEYSSE

J ET X DE MAISTRE
SIMON CHRISTOPHE
 ADJ SEGPA 29,231 TD

ST BERON

PERNOUD ANNE AM
 MAT 3,192

ST BON

LE PRAZ
GAUCHE JULIE AM
 2,333

ST FRAN

LITTOZ BARITEL
AURELIA TRB 2,333

MAMET MARION TRB
3,089

MARIN MARTINE TRB
6,694

MARTIN-DHERMONT
SYLVIE TRB 2,033

TRITZ MELANIE TRB
2,922

ST MARTIN D'ARC
RATTEL BLANDINE
DEM 1,819

ST MICHEL DE MNE
CHEF-LIEU
DUPONT SANDRINE
MDP 1,939

ST PIERRE
D'ALBIGNY

RINCHET DOMINIQUE
MDP

ST PIERRE DE
SOUCY

LACOTE CORINNE M
3,833

TIGNES
LES BREVIERES
MASSON FABRICE M
10,333

UGINE
CREST CHEREL
CANOVA SOPHIE AM
25% + MDP 6,147

VAL D'ISERE

LA BALME
ARNAUD CECILE AM
4,333

VALEZAN

BARNAULT GAELE
M 1,333

VALLOIRE

DUPONT SANDRINE
MDP 1,939

VERRENS-ARVEY

BLUMET EVELYNE
AM 3,333

VILLARD SUR
DORON

DUJACQUET ALAIN
AMMAT 9,736

VILLAROGIER

CHEF-LIEU
MARTIN EMELINE M
1,333

VIMINES

POLAUD VANESSA
AM 50% + MDP 5,333

NOUVELLES REPRISES

1ÈRE PHASE

BONNIN GEORGES
CHAMBERY SAUVEGARDE
ENFANCE ADJ SPE 9,333 TD
DUBOIS DELPHINE
CHAMBERY SAUVEGARDE
ENFANCE ADJ SPE 4,333 TD
LETOURNEAU PATRICK
CHAMBERY SAUVEGARDE
ENFANCE ADJ SPE TD
SIMON CHRISTOPHE
ST ALBAN LEYSSE J ET X DE
MAISTRE ADJ SEGPA 29,231 TD

Postes réservés aux T1

Vous trouverez ci-dessous la liste des postes réservés aux T1, établie et transmise par l'administration. Attention, cette liste est indicative.

AIX-LES-BAINS

Aix Centre Am
Aix Lafin Am (2 postes)
Grésy/Aix Amat
Trévignin AmMat
Albens Am (2 postes)
La Biolle Amat
La Biolle Am
Chindrieux Am
Yenne Amat
Aix St-Simond Am

ALBERTVILLE

Gilly/Isère Am
Queige Am
Arêches Am
Val des Roses Am
Rognaix Am
Crest-Voland am
Mercury Villard AmMat
Plaine d'Albertville Am

CHAMBERY I

Cognin Forgerie Am (2 postes)
St-Thibault de Couz Am
St-Thibault de Couz AmMat
Novalaise Am
Pont-de-Beauvoisin AmMat
La Bridoire Am
Domessin Am
Domessin AmMat

CHAMBERY II

La Motte Lamartine Am
Le Bourget Amat

Barberaz Albanne Am
Bourdeau AmMat

CHAMBERY III

Chambéry Le Mollard Am
Chambéry Pommeraie Am
Chambéry Joppet Am

COMBE DE SAVOIE

Les Mollettes Amat
St-Alban R. Cassin Am
Châteauneuf Am
Chamoux Am
Bassens chef-lieu Am
Arvillard Am

MOUTIERS

Landry Am
Salins AmMat
Bourg-St-Maurice Petite Planète Am
La Léchère ND Briançon Am
St-Martin Praranger Am
St-Bon Le Praz Am
Courchevel 1850 Amat
Le Praz Amat
Les Allues Am
Seez Am

ST-JEAN-DE-MAURIENNE

Aiguebelle Amat
Aiguebelle Am
St-Jean A. Briand Amat
St-Jean A. Briand Am
St-Jean Chaudannes Amat
St-Jean Clapeys Am
La Toussuire AmMat

CONGÉS FORMATION

Barma Catherine 8 mois
Chappellet Jacques 7 mois
Chaput Joël 9 mois
Dewalles Marion 8 mois
Georget Evelyne 8 mois
Lamarche Juliette 4 mois
Langlois Fabienne 8 mois 1/2
Manchon Joël 7 mois
Molcrette Eric 2 semaines

3ÈME PHASE ET

APRÈS...

Après publication des postes vacants à la troisième phase, les collègues pourront faire leurs vœux qui devront être à l'Inspection académique pour le 4 juillet au matin. Le fiche de vœu sera composée d'un vœu géographique et d'une liste indicative de cinq vœux. De même des indications sur le type de poste souhaité pourront être fournies. La troisième phase du mouvement se déroulera le 7 juillet. Les postes réservés aux T1 seront également attribués lors de cette phase.

Après les réajustements de rentrée, la CAPD carte scolaire et mouvement quatrième phase se déroulera le 2 septembre à partir de 18 h 30. Les derniers postes seront alors attribués.

LA QUILLE !

A tous les collègues qui n'auront plus à se préoccuper de la rentrée, nous souhaitons une heureuse et longue retraite.

Déclarations du SNUipp au CTP du 24 juin

Le SNUipp a tout d'abord tenu à protester contre le fait qu'un de ses représentants n'a pu venir siéger faute de remplaçant. En ne remplaçant pas les enseignants des écoles représentants les personnels, l'administration ne leur permet pas d'effectuer leur travail correctement.

Nombre de postes

Malgré les 20 postes supplémentaires dont dispose la Savoie pour la rentrée prochaine, la situation de la carte scolaire, au regard des documents fournis par l'administration, ne permettra pas de répondre aux besoins d'ouvertures : 33 écoles élémentaires ou primaires ont des effectifs supérieurs ou égaux à 26 de moyenne, 5 maternelles supérieures ou égaux à 30 de moyenne. Certaines mesures de blocages, décidées en février dernier, feraient remonter à plus de 32 de moyenne dans 3 écoles maternelles.

Même si l'administration peut « récupérer » provisoirement plusieurs moyens non utilisés en AIS (5,5 postes de psychologues scolaires vacants !), le nombre de postes en Savoie est insuffisant.

Ecoles maternelles

Depuis quelques années, l'administration tend à regrouper écoles maternelles et élémentaires en une seule école. Elle comptabilise les effectifs globalement entre école maternelle et élémentaire correspondante, créant ainsi des GS/CP. Les 2 ans ne sont plus comptés, la scolarisation des enfants de 3 ans est en régression... Le SNUipp dénonce ces états de fait qui menacent l'existence même de l'école maternelle. En élémentaire, certaines fermetures feraient remonter les effectifs à plus de 25 de moyenne (voire 26 et 27) dans au moins 3 écoles.

Regroupements pédagogiques

Lorsqu'il s'agit de la carte scolaire, l'administration comptabilise globalement les effectifs pour les ouvertures ou les fermetures de postes. Lorsqu'il s'agit des décharges de directions des regroupements de 5 classes, elle comptabilise les classes école par école ! Le SNUipp réclame depuis plusieurs années que tous les regroupements d'au moins 5 classes bénéficient d'une décharge de direction.

Le SNUipp alerte aussi l'IA sur la réaction de parents face aux besoins en poste : ceux-ci commencent parfois à remettre en question l'existence même de certains regroupements intercommunaux si les ouvertures de classes nécessaires ne sont pas prononcées. D'autant que, dans certains cas, s'ajoute à ces interrogations la participation financière des familles au coût du transport, jusqu'ici gratuit.

Carte scolaire après le CTP du 24 juin

Fermetures

Barberaz l'Albanne mat
Bourg Vulmix
Chambéry Les Combes élèm
Gilly/Isère élèm
La Giettaz
La Ravoire Val Fleuri élèm
ND de Bellecombe/Planay
Val d'Isère élèm

Blocage

RPI La Motte/Le Chatelard

Levée de blocages

Aix St Simond mat
Cognin Pasteur élèm
Crest-Voland
La Motte Sx Picolet élèm
La Ravoire Vallon Fleuri mat
Montmélian A. Gex mat
RPI Lanslebourg/Lanslevillard
RPI Termignon/Sollières/Bramans

Ouvertures

Aiton
Aix Centre élèm
Aix Choudy élèm
Bellecombe en Bauges
Bozel élèm
Chambéry Chantemerle mat

Chambéry J. Rostand mat
Chambéry Vert-Bois élèm
Cruet
Fourneaux
La Chapelle Blanche
La Motte Sx Picolet mat
La Rochette élèm
Macôt la Plagne chef lieu
Mouxy

Myans
Novalaise élèm
Peisey-Nancroix
RPI Pugny/Trévinin
Tours en Savoie
Villard-Léger
½ poste provisoire pour St Georges et St Alban des Hurtières

Créations

Poste AIS déficients visuels
½ poste suivi des AVS (un appel à candidature sera effectué pour un ½ poste de CCSD)

0,25 décharges de direction

Chambéry Chantemerle mat
Cruet
Macôt Chef lieu
Myans

RPI Pugny/Trévinin
Villard-Léger
Maintien de la décharge exceptionnelle sur St Alban Leysse élèm

Reste à suivre pour une éventuelle ouverture

Barby élèm
Beaufort élèm
Joppet élèm
La Motte Sx Lamartine mat
Le Bourget du Lac « Le P'tiout » mat
Mercury Chef-Lieu élèm
Méry
RPI Cessens/St Germain la Chambotte
RPI Grésin/Champagneux
RPI Verrens-Arvey/Tournon
St Béron
St Jean d'Arvey mat
St Pierre d'Albigny mat
Ste Marie de Cuines
Tresserve élèm
Viviers du Lac
Voglans mat
Yenne élèm